

Informations techniques

Canicule et sécheresse 2026 : identifier les dangers cachés

Posieux, le 21 août 2026 – La canicule et la sécheresse de ces derniers mois ont également des répercussions sur la sécurité au travail : l'ensilage du maïs peut entraîner une production accrue de gaz nitreux toxiques. Parallèlement, les travaux en forêt présentent un risque accru lié aux branches mortes et aux arbres endommagés. Dans les deux cas, il convient d'identifier les dangers à un stade précoce et d'adapter les procédures de travail en conséquence.

Attention aux gaz nitreux lors de l'ensilage du maïs

Le maïs soumis au stress hydrique peut présenter des teneurs accrues en nitrates. Au cours du processus d'ensilage, ceux-ci peuvent se transformer en oxydes d'azote (NO_x), en particulier le dioxyde d'azote (NO_2), hautement toxique. La formation de gaz commence peu après l'ensilage et se produit surtout au cours des premiers jours.

Les gaz nitreux peuvent se manifester sous forme de nuages gazeux jaunâtres, orange ou brun-rouge et dégager une odeur âcre, semblable à celle du chlore. Il ne faut toutefois pas se fier à cette apparence. Le dioxyde d'azote est plus lourd que l'air et peut donc s'accumuler près du sol ainsi que dans les dépressions, les puits et autres zones en creux. Même de faibles concentrations peuvent gravement endommager les voies respiratoires, car au contact des muqueuses humides des poumons et des voies respiratoires, il se forme de l'acide nitrique.

Mesures de prévention :

- Bien aérer le silo avant de procéder à un ensilage complémentaire.
- Ne pas rester dans la zone où des gaz s'échappent. Garder ses distances, boucler la zone dangereuse et tenir les personnes et les animaux à l'écart. En cas de fuite de gaz, tenir compte de la direction du vent et des conditions météorologiques.
- Ne jamais évacuer les gaz de fermentation pendant les processus de fermentation en cours, ne pas percer les « chapeaux » de fermentation.
- Dans les silos mobiles, ne repositionner les sacs de sable ou les bâches qu'après l'affaissement du « chapeau » de fermentation.
- Attendre : après environ 6 semaines, les gaz nitreux se sont dissipés. Attention : lors de l'ouverture, il existe néanmoins un risque lié au CO_2 .



Source : Michael Strebel



Source : Landwirtschaftskammer Nordrhein-Westfalen – Klaus Hünting

Bois mort : le danger vient d'en haut

La chaleur et le manque d'eau affectent également les arbres des forêts, des haies et des champs. Le stress hydrique peut entraîner le dépérissement de certaines branches, de parties de la couronne ou d'arbres entiers. Les branches mortes et les arbres desséchés peuvent se briser ou s'effondrer de manière imprévisible. Lors de l'abattage, mais aussi lors d'autres travaux autour de l'arbre, la chute de branches et de parties de la couronne représente donc un danger considérable.

Avant de commencer les travaux d'abattage, d'entretien ou de débardage, il convient donc d'évaluer soigneusement non seulement l'arbre à traiter, mais aussi les arbres environnants et leurs couronnes. Une attention particulière doit être accordée aux branches mortes, aux arbres desséchés, aux dommages à la couronne et à tout autre signe de stabilité fragilisée. Les méthodes de travail et les distances de sécurité doivent être adaptées à la situation. Dans la mesure du possible, il convient de choisir des méthodes qui évitent aux personnes de se trouver dans la zone de danger immédiate.

Mesures de prévention :

- Se poser les questions fondamentales : suis-je capable d'effectuer ce travail en toute sécurité, ai-je l'équipement et la formation nécessaires ? Dois-je faire appel à un spécialiste ou confier le travail à un professionnel ?
- Toute personne souhaitant abattre du bois mort doit impérativement disposer d'une formation adéquate. ForêtSuisse propose à cet effet la formation continue d'une journée intitulée « [Abattage sécurisé du bois mort](#) ». En l'absence de formation spécifique, ces travaux doivent être confiés à des professionnels.
- Marquer clairement les arbres critiques/morts comme représentant un danger
- Procéder à une évaluation approfondie de l'arbre avant de commencer les travaux
- Ne pas travailler par vent fort
- Ne pas utiliser de coins mécaniques (vibrations lors de l'enfoncement). Utiliser exclusivement des aides à l'abattage télécommandées.
- Ne pas grimper sur du bois mort sur pied, même à l'aide d'échelles. Fixer les câbles de treuil à l'aide de perches télescopiques ou de lance-sacs.



Trois images : SPAA

Download images: <https://bul.px.media/share/1787228585mqLWqIaCu8Oy5D>